

vous anime durant la sainte de Quarantaine.

a trait aux amusements inutiles et à l'usage des boissons alcooliques.

Nos très chers Frères, que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous.

La présente lettre pastorale sera lue dans toutes les églises de ce diocèse, le premier dimanche que, après sa réception, les saints Mystères y seront célébrés.

† T. CASEY,

Evêque de Saint-Jean.

A. W. MEAHAN,

Secrétaire.

Donnée à Saint-Jean, en la fête de Saint Cyrille d'Alexandrie,
ce 20 février 1911.